



Appel à candidature pour la formation Droits humains & le Moot court :

CONTEXTE

Free Press Unlimited (FPU), sur initiative de la Fondation Tuwindi et d'Amnesty International Mali (AI Mali), a demandé et obtenu auprès de l'Union Européenne un financement en vue de renforcer les organisations de la société civile du Mali dans le cadre de la consolidation de la démocratie et de l'Etat de droit. L'initiative s'étendant sur 30 mois à partir de janvier 2020, est mise en œuvre à travers le projet intitulé : Observatoire Citoyen Contre l'Impunité et Pour la Redevabilité (OCCIPRE) ayant pour but de diminuer l'impunité des violations des droits humains, des crimes économiques et des cas de corruption au Mali, grâce à l'emploi de la technologie digitale et mobile. Elle consistera également au monitoring collectif et à l'accès à la justice, à la veille citoyenne et au plaidoyer commun pour la redevabilité.

A cet effet, il est prévu le renforcement des capacités des jeunes avocats en vue de susciter une génération de juristes maliens engagés pour les droits humains et la lutte contre les crimes économiques. C'est dans cette dynamique qu'Amnesty International s'est rapproché de la Tribune Jeune pour le Droit (TRIJEUD) Mali, des cabinets d'avocats et de l'Association des Jeunes Avocats du Mali (AJAM) pour une meilleure organisation de cette activité de formation et de Moot Court (Procès fictifs).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le but recherché à travers cette formation et du Moot Court qui s'ensuit, consiste à susciter le renforcement des capacités des jeunes avocats maliens sur les droits humains, les mécanismes de leur protection, pour une meilleure assistance des victimes d'une part, et amener les juges à se référer aux traités, accords et conventions en matière de droits humains d'autre part. C'est aussi une opportunité pour les jeunes avocats de se spécialiser en droits humains et qu'ils soient capables d'assurer une meilleure défense des victimes dans l'exercice de leur fonction en prenant en compte ces notions de droits humains.

A court terme, les avocats formés, dans le cadre de ce projet seront amenés à conseiller des victimes de cas emblématiques de violations des droits humains au Mali, dans le cadre du volet d'Aide juridique, Médicale et Psychologique.

Tout jeune avocat désirant bénéficier de cette formation, doit répondre à cet appel à candidature auprès d'Amnesty International Mali ou du bureau de l'AJAM ou encore de TRIJEUD.

PROFIL DU CANDIDAT (E)

Le/la candidat(e) doit être un Avocat ou Postulant Avocat exerçant sur le territoire malien et montrer une grande motivation pour les questions de droits humains.

Le nombre de candidat prévu est de 20 personnes repartis en 10 jeunes avocats et 10 jeunes postulants avocats. Conformément à la politique de genre du projet, d'atteindre 40% de femmes, les candidatures féminines sont fortement sollicitées.

ACCES A LA FORMATION

Le/la candidat(e) doit envoyer :

- soit une demande auprès de l'AJAM pour les jeunes avocats ; l'AJAM fournira une liste certifiée par le Barreau ;
- soit une lettre de motivation d'une page au plus et un CV, avec une référence d'un cabinet, pour les jeunes postulants avocats, à envoyer au plus tard le jeudi 10 juin 2021 à 23 heures 59 minutes, à l'adresse suivante : Courriel : infos@amnestymali.org avec Objet : Formation Avocat OCCIPRE, ou déposer le dossier auprès de *Sanou Djénéba Konaté*, Assistante Administrative, au Secrétariat National d'Amnesty International Mali à Kalaban-coura, Extension sud route de l'aéroport virage Noumoukè ka plaque, rue 247 (1^{ère} rue) porte 457 (2^{ème} porte), avec mention Formation Avocat OCCIPRE.

Pour toutes informations complémentaires : Tel : +22320281099.

DATE ET DUREE

Formation : du 17 au 18 juin 2021 durant 2 jours.

Moot court : A l'issue de la formation des volontaires prendront part aux procès fictifs (Moot Court) durant un mois et demi (préparation + réalisation).

SELECTION DES CANDIDATS

Sur la base d'une grille d'évaluation, un comité de sélection procèdera au choix des candidats le jeudi 11 juin. Les candidats retenus seront informés par courriel ou par téléphone le vendredi 11 juin avant 16 heures.